

CONDITIONS GENERALES

Les ventes et les livraisons à effectuer par **VALDEFRANCE, S.A.R.L** seront régies par les présentes Conditions Générales de Vente, à l'exception de toute stipulation expressément convenue dans l'offre correspondante ou dans l'acceptation de la commande, qui constituent les conditions particulières des présentes. Par conséquent, aucune autre condition qui n'a pas été explicitement acceptée par notre société n'aura de valeur ou d'effet juridique.

DES PRIX:

Notre société se réserve le droit de modifier les prix de la liste en vigueur à tout moment sans avoir besoin de pré-notification. Les prix applicables seront ceux en vigueur au moment de la commande.

MODALITES DE PAIEMENT:

Les conditions de paiement seront comme convenu entre les deux parties. En cas d'impayé, les frais et intérêts causés seront à la charge de l'acheteur. L'échéance impayée impliquera la suspension complète de tout service ou fourniture.

LIVRAISON ET TELECHARGEMENT:

Les commandes seront toujours expédiées selon les cases complètes. Toute incapacité à effectuer ou à livrer pour cause de grève, rupture des négociations, fermeture de l'entreprise et ses conséquences sera considérée comme force majeure et dégage le fournisseur de son obligation de servir les marchandises et le client ne pourra réclamer aucun dommage.

TRANSPORT:

Transport aura lieu à partir de nos installations **VALDEFRANCE, S.A.R.L** au risque et compte du client. Dans le cas où le client a prépayé les frais de transport, il a le droit de choisir le type de transport ou l'entreprise. Tout dommage ou perte doit être déterminé par le destinataire des marchandises, qui doit fournir un aperçu de celui-ci.

RETOUR DE MARCHANDISE:

Le fournisseur n'est pas obligé d'accepter toute marchandise retournée partielle ou totale demandée par le client de son propre souhait. Si le client souhaite revenir, la marchandise pour une raison spécifique et le fournisseur l'accepte par écrit, les règles suivantes doivent être respectées:

La réclamation doit être envoyée par écrit, par téléphone, fax ou courrier électronique à VALDEFRANCE, S.A.R.L

- Tous les retours seront envoyés une fois la réclamation acceptée. La réclamation sera accompagnée de la remise avec les spécifications du matériel retourné, soit en raison d'un matériel défectueux ou erroné ou d'un matériel correct pour l'échange, et la facture non. et date d'achat du matériel. Tous les frais de transport payés pour le matériel retourné seront transportés par la même agence utilisée pour recevoir les marchandises. Tout le matériel retourné qui ne répond pas à ces exigences sera retourné à l'expéditeur.
- Tout le matériel retourné sera remplacé sauf accord contraire.

RECLAMATIONS ET GARANTIE

VALDEFRANCE s.a.r.l garantit que ses produits sont exempts de défauts de fabrication.

Les événements suivants ne sont pas des défauts de fabrication et ne peuvent donc pas être couverts par cette garantie: (1) l'usure normale, le vieillissement et la corrosion; (2) accident, sinistre ou cas de force majeure; (3) une mauvaise utilisation, une mauvaise application et / ou installation, une faute ou une négligence de ou par l'acheteur ou un tiers; (4) stockage inapproprié des produits.

Cette garantie est valable pour une période de cinq (5) ans pour les connecteurs tressés en acier inoxydable. La période de garantie commence à compter de la date de livraison (ou de la date à laquelle la livraison est réputée avoir été dûment effectuée) des produits à l'acheteur.
